



COMITE DE DIRECTION

Réunion du jeudi 26 janvier 2023

Sous réserve d'approbation par le Comité de Direction

.....
Président : M. GIROUD-GARAMPON

Présent(e)s : Mme BRAULT - MM. BOUAT – BOULORD - BUOSI --CHASSIGNEU - COCHARD - HESNI - ISSARTEL - MALLET – MAZZOLENI – MONIER - MONTMAYEUR - TRUWANT – SCHELLIER – SOZET - VACHETTA

Excusés : M. BOURGEOIS– CICERON – DA CUNHA VELOSO - NASRI

Assistent: MME DA ROCHA – MM CARRATERO - SABATINO

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV du Comité de Direction du 22 décembre 2022
2. Courriers et informations diverses
3. Compte rendu conseil de ligue et collègues des présidents des 13 et 14 janvier
4. Construction salle d'assemblée à Tola Vologe
5. Désignation lieu Finale Festivale U13 du 1^{er} avril
6. Arbitrage en D1 pour fin de saison 2022-2023
7. Achat tablettes pour les clubs
8. Questions diverses

Séance ouverte à 18H30

1- Approbation du PV du Comité de Direction du 22 décembre 2022

Il n'y a pas d'observations, le PV du Comité du 22 décembre est approuvé à l'unanimité

2- Courriers et informations diverses

Courriers

Nombreux vœux des clubs, instances, districts, Unaf, divers organismes,
Remerciements à tous

- Courrier du CNOSF, Affaire Eybens-Educateur du club - convocation pour conciliation en visioconférence. Proposition faite par le CNOSF refusée par le Bureau du District.
- Candidature commission de délégation : M.Nuno Augusto , candidature à renouveler en fin de saison
- Candidature commission technique élargie : M.Theyssier Mathieu, candidature à traiter par la commission technique
- Le Président revient sur les réunions de secteurs U6-U9, la plupart des réunions se sont déroulées, il demande des représentants pour les réunions à venir 30 janvier à Artas et 2 février à St André le gaz : seront présents MM. Boulord et Vachetta
- Nomination des jeunes arbitres de Ligue : 1 arbitre de notre département en fait partie : ROBERT Antoine
- Cap Ligue du 14 janvier 3 arbitres de notre département ont été présentés, 2 seniors : Thomas Dousson et Emre Aksoy et le jeune arbitre Thomas Perez en pré ligue. Remerciements à Anthony Gruffaz pour la qualité de sa formation qui a été appréciée des candidats. Félicitations à tous.

Informations diverses

- Poste Educateur sportif
Le Président informe qu'il recevra le samedi 28 les candidats pré retenus pour le poste d'éducateur. Il sera accompagné de T. Bartolini CTF et des deux personnes présentes lors de l'étude des candidatures,

- Bons d'essence
Quelques Bons d'essence donnés par la FFF avec Intermarché aux clubs nous sont parvenus pour adresse non conforme. Il s'agit des clubs de : Froges – Villard Bonnot – St Simeon – St Joseph de Riviere – Tullins – St Quentin Fallavier et Lauzes
La plupart de ces bons sont remis aux membres du CD pour redistribution directe. 2 seront contactés par mail pour remise au District (Froges et Villard Bonnot).

- FAL
Intervention de G. Bouat sur le logiciel FAL. (Nouveau logiciel de gestion des plateaux Foot animation proposé par la FFF), il explique au Comité que ce logiciel sera mis en place pour les U10-U11 dès cette phase printemps. La gestion des plateaux devrait être améliorée par le biais de cet outil.

- FAFA Emploi
Intervention d'Elisabeth sur le FAFA emploi 2023-2024 suite à une réunion à la Laura dispensée par la FFF. Présentation générale de ce dispositif au Comité, donne les quelques dates à retenir :

02/02/2023 : Organisation d'un webinaire organisé par la FFF pour les clubs

01/03/2023 : Ouverture de l'outil en ligne pour les clubs

01/05/2023 : Date limite de transmission à la FFF pour des dossiers ayant une date d'embauche au 1er juillet 2023 (2 mois avant)

et informe des nouveautés pour 2023-2024 :
 - Passage à un financement sur 3 saisons (harmonisations avec l'ANS)
 - Réduction du montant total de l'aide (on passe de 30000 € à 24000€)
 - Modulation à la baisse si subvention ANS
 - Non dégressivité de l'aide. (Ancien dispositif)
Elisabeth propose la création d'une commission dédiée afin d'apporter l'aide nécessaire aux clubs avant constitution du dossier de demande de subvention ;

Rappelle que les emplois FAFA peuvent être mis à disposition sur une action District 1 fois par saison et pendant la période de subvention.

M. Mallet – T. Truwant – L. Mazzoleni se proposent pour constituer cette commission, ils prendront en charge l'accompagnement des clubs en amont du dépôt des dossiers, avant instruction.

3- Compte rendu conseil de ligue et collèges des présidents des 13 et 14 janvier

- Retour sur Collège des Présidents :
Intervention du Président :
Réunion le vendredi 13 au soir, il a été évoqué Les points suivants :
Prochains comités directeurs de Ligue il y aura ¼ de femmes pour la parité.
FAFA transport, en Isère 3 dossiers déposés, (toujours en attente de décision), 7 au niveau régional au total. Ils prévoient peut-être d'installer 3 bornes électriques, 1 à la Laura 1 à Cournon et 1 dans le Cantal éventuellement.
Informations de P. PARENT sur les récentes réunions du COMEX

- Retour sur Conseil de Ligue :

Intervention du Président :

Réunion le 14 janvier, quelques infos :

Au 12 janvier + 4.60% de licences en Laura

Finales des championnats nationaux U19 et U17 les 3 et 4 juin à Aurillac.

La Journée Nationale des Bénévoles aura lieu pour la Finale de la Coupe de France organisée sur 2 jours (29 et 30 avril). Le pré requis obligatoire : être titulaire d'une licence dirigeant. La partie déplacement sera gérée directement par les districts.

4- Construction salle d'assemblée à Tola Vologe

Construction d'une salle d'Assemblée qui pourra accueillir les AG de la Ligue et pourra être louée pour d'autres activités. Coût 2 M 162 000 TTC.

Sur proposition d'un président de district, il est envisagé que les districts se portent caution du prêt de la Ligue à une certaine hauteur ou bien de nantir un placement pour garantir leur prêt.

Après débat argumenté sur ce sujet il est proposé un vote.

Résultat du vote :

- 17 POUR
- 1 Abstention

5- Désignation lieu Finales Festival U13 du 1^{er} avril

4 candidatures :

- Echirolles
- St Quentin Fallavier
- Isle D'Abeau
- Pays Voironnais

Après Etude des prérequis pour accueillir ce Festival, espace pour le quizz, vestiaires, terrains... Ainsi que les lieux d'accueil des 2-3 saisons précédentes, (saison dernière Echirolles avait été retenu).

La Finale Festival U13 aura lieu au club « Pays Voironnais » qui a reçu la majorité des votes. L. Mazzoleni n'a pas participé au vote.

6- Arbitrage en D1 phase retour

Le Président présente à ce jour un état récapitulatif du nombre d'arbitres désignables, des besoins en centraux + assistants pour couvrir la D1

Si on tient compte des arbitres demandés par la Laura, des indisponibilités régulières le dimanche, les indisponibilités ponctuelles les week-ends et en prenant en compte les formations effectués (FIA et AA)

A l'aide d'un tableau regroupant toutes ces statistiques, le Président fait état d'un manque d'arbitres pour couvrir les matchs jusqu'à la D4 si nous revenons à 3 arbitres en D1.

La situation est en réalité la même qu'en début de saison.

La question se pose à nouveau :

Devons-nous privilégier le + de matchs possibles arbitrés ou accepter la demande de certains arbitres : soit 3 arbitres en D1

Un Débat s'ouvre autour de cette question

Un vote est demandé :

Statu quo : 16 voix

Abstention : 1 voix

Le choix du Comité se porte sur 1 seul arbitre en D1 pour couvrir un maximum de matchs toutes catégories jusqu'à la fin de la saison en cours.

7- Achat tablettes pour les clubs

Le président propose, si notre résultat financier est largement positif sur la saison en cours, de doter les clubs d'une tablette. Discussion ouverte aussi sur l'utilité de modifier certains équipements devenant vétustes dans certaines commissions.

Le Comité n'est pas contre l'idée d'aider les clubs dans l'équipement de nouvelles tablettes. Les modalités restent à déterminer.

8 - Questions diverses

Interventions de JL Sozet représentant du Comité Directeur à la CDA:

- Observations d'arbitres de Ligue : les arbitres de Ligue doivent obligatoirement nous rendre 2 observations (bénévolement) chaque année, l'an dernier nous n'en avons eu aucune, cette année idem et règlementairement les arbitres de ligue qui ne nous rendent pas d'observations doivent faire l'objet d'une liste envoyée à la CRA afin d'être sanctionnés.
M. Sozet demande à rappeler cette obligation auprès des arbitres concernés. J. Sabatino, Président de la CDA, informe l'avoir fait sans avoir mis en copie le District. Un suivi sera fait de manière plus attentive. Le Président du District rappelle que le désignateur des observateurs doit aussi faire son travail pour solliciter les arbitres de Ligue sur ce point du règlement.
- Règlement Intérieur de la CDA : demande à la mission juridique l'avancée de ce règlement, L. Mazzoleni l'informe que la mission juridique va se réunir en février avec pour ordre du jour ce règlement exclusivement. Un retour sera fait pour le prochain CD de mars.

Intervention de JM Boulord :

Interpellé par un membre de la commission de délégation concernant un club qui demande systématiquement un délégué sur tous ses matchs.

Un débat s'ouvre sur ces demandes systématiques, il est décidé que la mise à disposition d'un délégué à la demande d'un club se fera **si** disponibilité et **après** les autres désignations faites par la commission.

Intervention de P. Monier

-interrogeant sur le report des matchs du lundi 23/01/2023, le Président lui répond en avoir pris l'entière décision, suite au report du dimanche (veille) où les terrains étaient enneigés ou gelés.

-Informe d'un potentiel nouveau sponsoring rencontré lors du Tournoi des 2 Rochers pendant lequel il représentait le District.

Intervention du Président

Les clubs qui nous sollicitent pour leur tournois. Il est décidé qu'en contrepartie il sera exigé un règlement de ce tournoi, s'il est conforme aux pratiques demandées par la Fédération, ces sollicitations pourront aboutir après étude de ce règlement.

Intervention de L. Mazzoleni

Concernant les appels du Comité de Direction du District,
Il est décidé qu'ils seront faits de façon systématique à partir de 5 matchs et pour les suspensions de terrain.

Divers : publier les amendes disciplinaires.

Intervention de T. Truwant : rappelle les dates des tirages de coupes : 23 février.

Il n'y a plus de questions,

Le Président clôt le Comité de Direction
Fin de séance 22h15

Hervé GIROUD-GARAMPON
Président du District

Elisabeth DA ROCHA
Secrétaire de séance